

Commune de Saint Laurent du Bois

LES INFOS : SEPTEMBRE 2020

Le dimanche 20 septembre 2020

Présentation du livre sur SAINT-LAURENT-DU-BOIS



La présentation aura lieu le dimanche 20 septembre sous réserve d'autorisation de la Préfecture (COVID-19) et de la météo. Vous trouverez ci-dessous le programme de l'après-midi.

14h 30 : rendez-vous devant la mairie

14h 45 : présentation de l'ouvrage par Martine Boit, présidente de l'ASPECTS

15h : promenade historique au cœur du village avec la participation de : -Sylvie Faravel, maître de conférences en Histoire et Archéologie médiévales, UMR 5607 Ausonius, Université Bordeaux Montaigne -Martine Boit, Docteur ès Lettres, présidente de l'ASPECTS -Jean-Claude Huguet, professeur d'histoire.

Fin de l'après-midi : La mairie vous accueille pour un verre d'amitié afin de clôturer cet évènement.

Exposition de photos « la vie quotidienne à Saint-Laurent-du-Bois »
(à l'extérieur devant la salle des fêtes)

Vente du livre tout l'après-midi (stand devant la salle des fêtes).

Le livre sera distribué (1 exemplaire gratuit par foyer) dans le courant de l'après-midi.

En raison de la pandémie, le port du masque est obligatoire pendant toute la durée de la manifestation

POTEAUX TELEPHONIQUES

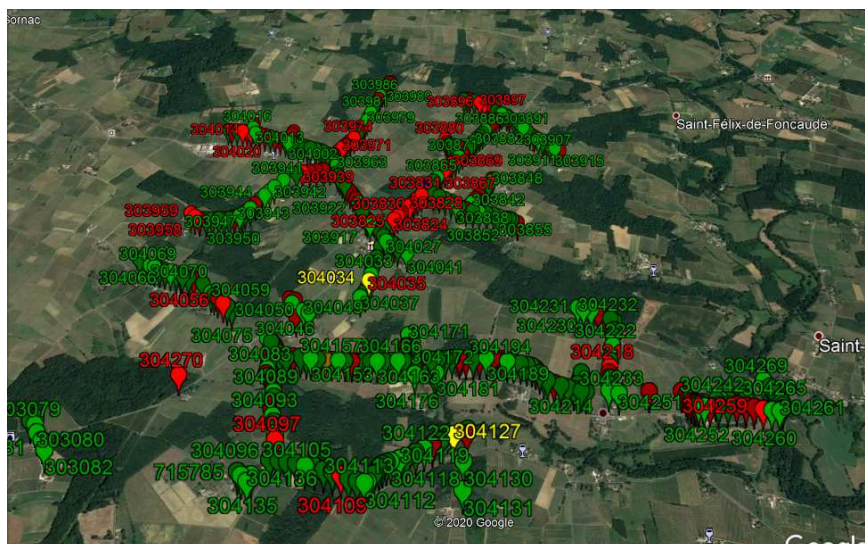
Compte tenu de l'état de certains poteaux téléphoniques, la mairie est intervenue à de nombreuses reprises auprès du département, Gironde Haut Méga et Orange afin que la situation s'améliore.

Un recensement des poteaux a été effectué.

Sur la carte communale ci-contre, la couleur du poteau correspond à :

- vert, rien de prévu ;
- rouge, poteau à remplacer ;
- jaune, poteau à recaler ;
- bleu, création d'appui ;
- orange, poteau à renforcer.

Les travaux ont déjà commencé dans certains secteurs du village.



RECENSEMENT DES ENTREPRISES DE LA COMMUNE



Afin de compléter et d'améliorer le site internet de la commune, nous sollicitons les artisans, commerçants, entrepreneurs, viticulteurs, professions libérales, etc...

Si vous souhaitez figurer sur le site à des fins publicitaires, vous voudrez bien nous communiquer par mail (mairie.stlaurentdubois@orange.fr) : votre raison sociale, votre secteur d'activité, votre adresse professionnelle ainsi qu'un numéro de téléphone.

ACTIVITES - SALLE DES FETES



YOGA : *Le professeur stoppant son activité, les cours de yoga ne seront plus assurés.*

-

ATELIERS NUMERIQUES : Nous informons les personnes intéressées de l'annulation des séances prévues suite à l'épidémie de COVID 19.

-

LOCATIONS PRIVEES DE LA SALLE: En raison de la pandémie, aujourd'hui la location privé de la salle est proscrite jusqu'à nouvelle ordre.

Cependant les réunions, utilisation par des associations restent possible en respectant les gestes barrières et le port de masque. Toutefois pour toute manifestation, une demande préalable doit être faite auprès de la Sous-préfecture. Informations disponible en mairie.

DON DU PIANO DE LA SALLE DES FETES



Le conseil municipal remercie Mme TROGER pour ce don très généreux à la commune, ainsi que l'équipe des « déménageurs » (Sébastien, Vincent, Axel et Philippe).

Si vous avez des idées pour l'occupation de la salle des fêtes, n'hésitez pas à contacter la mairie.

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Il s'agit de M. Éric CORDONNIER. Vous pouvez le joindre à la mairie de Saint Maixant 33 route de Gascogne les 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois, au 05 56 62 03 sur RDV ou par mail ericcordonnier33610@gmail.com.

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le règlement à l'amiable des différends qui lui sont soumis. Il est chargé d'instaurer un dialogue entre les parties pour qu'elles trouvent la meilleure solution à leur litige, qu'elles soient personnes physiques ou morales

ASSOCIATIONS - ST LAURENT DU BOIS

COMITE DES FETES : RANDONNEE PEDESTRE DU 2 AOUT 2020



Malgré une température estivale, atténuée par la fraîcheur du ruisseau, une trentaine de participants ont bouclé les 6,3 kms d'un circuit majoritairement ombragé. Ils ont pu également visiter le moulin de Pinquet. Un pique-nique pris en commun, mais en respectant les gestes barrières, a clôturé cette journée unanimement appréciée...et donc, à proposer de nouveau !

-

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREEE:

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 4 Septembre et a réuni une vingtaine de participants. Les comptes ont été validés. Des propositions d'action ont été entérinées notamment celle touchant au nombre d'adhérents. Le bureau a insisté sur le respect des règles de sécurité lors des actions de chasse.



-

LOGEMENT COMMUNAL A LOUER

Le logement situé à côté et au-dessus de la mairie sera à louer à partir du 1^{er} novembre.

Il s'agit d'un logement avec chauffage central collectif granulés composé de :

4 chambres,
1 salon,
1 cuisine,
1 salle de bains
pour une surface totale de 120 m2.

Si vous êtes intéressé ou connaissez quelqu'un qui pourrait l'être, contactez la mairie.

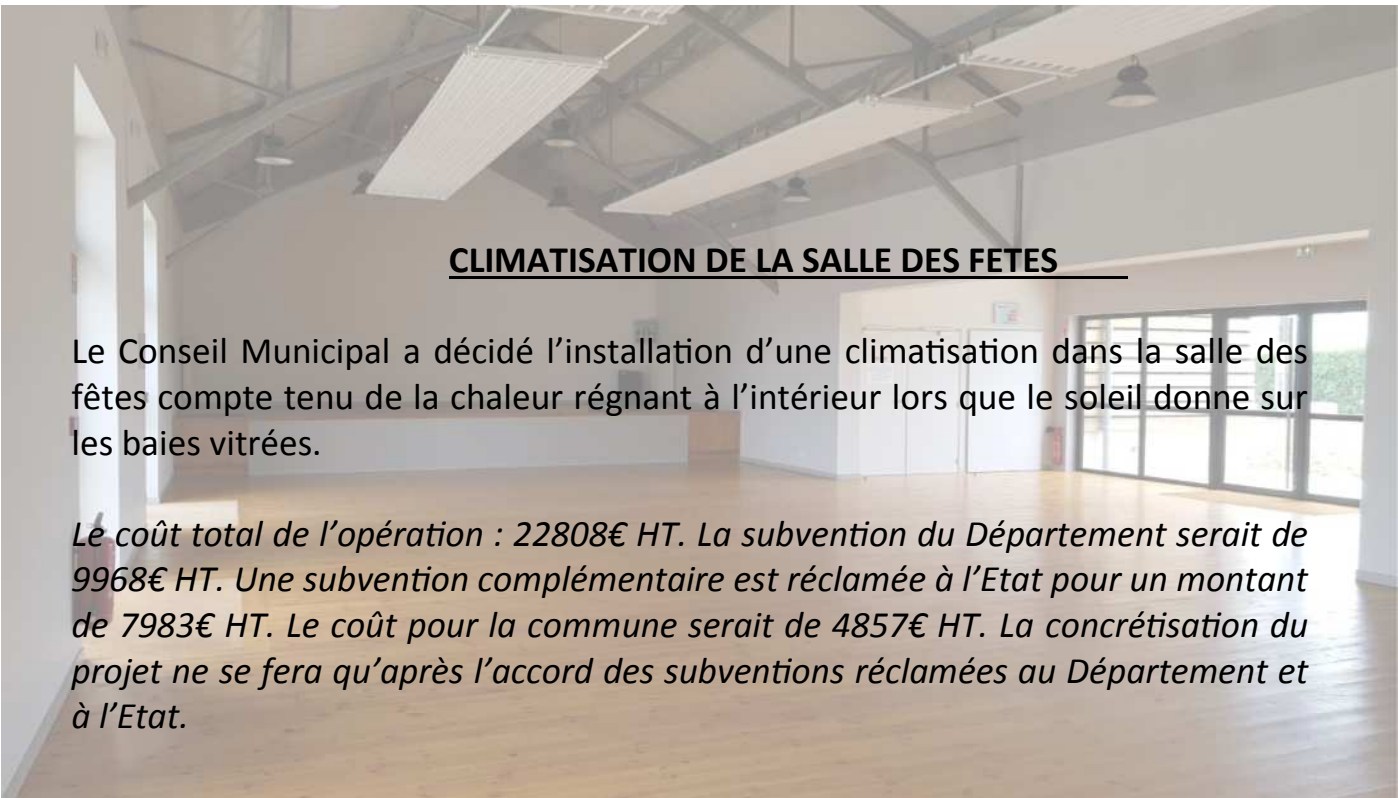
POINT TRAVAUX

CONVENTION D'AMENAGEMENT ET SECURISATION DU BOURG

Dans le cadre de la CAB, M. le Maire accompagné de membres du Conseil Municipal participeront, début septembre, à une réunion avec le Conseil Départemental afin de caler le montant des subventions pour les 4 prochaines années. Une réunion d'information publique est prévue fin septembre-début octobre, sous réserve de l'évolution de l'épidémie. *Construisons Saint Laurent du Bois demain ensemble.*

TERRAINS DU BOURG APPARTENANT MAINTENANT À LA COMMUNE

La mairie est propriétaire de plusieurs terrains constructibles dans le bourg. Suite à l'obtention d'une subvention, la commune a engagé un bureau d'étude dans le but d'élaborer un projet de construction et définition de ces espaces. Des réunions publiques sont prévues afin de vous solliciter dans cette démarche. *Construisons Saint Laurent du Bois demain ensemble.*



CLIMATISATION DE LA SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal a décidé l'installation d'une climatisation dans la salle des fêtes compte tenu de la chaleur régnant à l'intérieur lors que le soleil donne sur les baies vitrées.

Le coût total de l'opération : 22808€ HT. La subvention du Département serait de 9968€ HT. Une subvention complémentaire est réclamée à l'Etat pour un montant de 7983€ HT. Le coût pour la commune serait de 4857€ HT. La concrétisation du projet ne se fera qu'après l'accord des subventions réclamées au Département et à l'Etat.

CHEMINS BLANCS

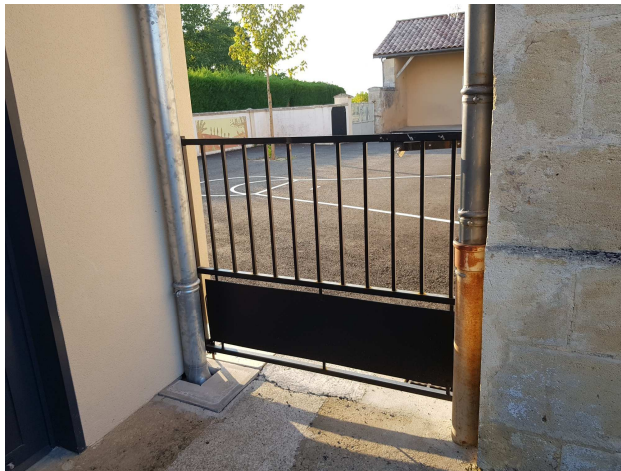
Suite à la validation du cahier des charges lors du dernier conseil municipal, la commune a contacté des entreprises afin de disposer de devis pour la réfection des chemins blancs.

Un financement sur plusieurs années est envisagé.

POINT TRAVAUX

REMPACEMENT ET SECURISATION PORTAILS DE L'ECOLE

Un grand merci (!) à René DAFRE pour son aide dans la sécurisation des portails de l'école et la mise en place d'un nouveau portail entre la mairie et la salle des fêtes donnant sur la cour de l'école. Cette demande a été faite lors du dernier conseil d'école - ca y est - chose faite!



La Mairie est à présent fermé au public
pour les raisons de maladie.

Merci de privilégier vos demandes par e.mail
(mairie.stlaurentdubois@orange.fr).

Il est toute fois possible de contacter M. le Maire pour
tout besoin urgent .
(tel: 06 66 55 11 22)



Mairie de St Laurent du Bois - Tel : 05 56 76 40 61

E.mail: mairie.stlaurentdubois@orange.fr

www.stlaurentdubois.fr